2010-5929
2010-oct-08

THYMOVAR

ACARICIDE

POUR LE CONTRÔLE DES MITES VARROA SUR LES ABEILLES
TISSU IMPRÉGNÉ

COMMERCIAL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L’ÉTIQUETTE AVANT L’EMPLOI



AVERTISSEMENT POISON
DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARANTIE: Thymol……..15 g par gaufrette

NO D’HOMOL. 29747 LOI PA

CONTENU NET : 10 gaufrettes de Thymol/sachet

PRONATEX INC
1 PINE AVENUE
RICHMOND, QC
JOB 2H0
819-826-2160

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif ou mortel si ingéré.
Peut causer des irritations respiratoires.
CORROSIF pour les yeux.
CORROSIF pour la peau.
NE PAS éclabousser dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.
Sensibilisant cutané potentiel.
Éviter de respirer les vapeurs et manipuler le Thymovar dans un endroit bien ventilé.

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à longues manches, un pantalon, des souliers, et des bas lors de la manipulation du Thymovar et lors du nettoyage et de l'entretien .

Ne pas utiliser le Thymovar durant la miellée.

Ne pas utiliser plus de gaufrettes de Thymovar que recommandées. Pour minimiser les résidus, suivre attentivement toutes les instructions de l'étiquette. À plus haute concentration, les résidus de thymol peuvent altérer le goût du miel.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter symptomatiquement.

Informations générales

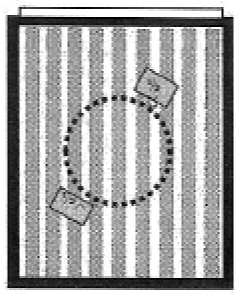
Chaque gaufrette de Thymovar contient 15 g de thymol. Par volatilisation, les vapeurs de thymol s'accumulent dans la ruche. Les mites Varroa (*Varroa destructor*) sont plus sensibles au thymol que les abeilles; en conséquence les vapeurs sont à une concentration suffisamment élevée pour être toxiques pour les mites varroa mais pas assez élevée pour nuire aux abeilles. Thymovar ne contrôle pas les mites dans les cellules operculées; en conséquence la concentration en vapeurs léthales doit être maintenue dans la ruche pendant plusieurs semaines.

MODE D’EMPLOI
Pour contrôler les mites Varroa (*Varroa destructor*) dans les ruches, effectuer deux applications consécutives de Thymovar. Le Thymovar est appliqué au taux de ½ gaufrette pour une ruche pour essaimage, 1 gaufrette pour une ruche à 1 chambre à couvain, ou 2 gaufrettes pour une ruche à chambre à couvain double.
Les gaufrettes de Thymovar demeurent dans la ruche pour un traitement de 3-4 semaines. Immédiatement après la première application, enlever les gaufrettes usées et effectuer une deuxième application de Thymovar. La deuxième application des gaufrettes est aussi laissée dans la ruche pour 3-4 semaines. Toutes les gaufrettes doivent être utilisées immédiatement après l’ouverture du sachet. Enlever toutes les gaufrettes dans la ruche après chaque période d’application.

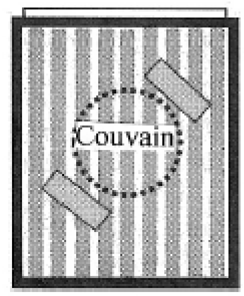
Avant le traitement avec Thymovar, enlever toutes les hausses à miel et fermer ou remplacer les fonds grillagés par un plancher plein, et réduire l’entrée de la ruche à une ouverture normale. Si les abeilles doivent être nourries, il est recommandé de débuter le nourrissage avant le traitement avec Thymovar, si le niveau d’infestation et la température le permettent.

Pour 1 application de gaufrettes dans une ruche à une chambre à couvain, couper la gaufrette en deux. Pour une ruche à chambre à couvain double, utiliser une gaufrette complète. Les gaufrettes coupées ou non coupées sont placées sur le dessus et de chaque côté du couvain, proche mais pas directement sur le couvain ouvert ou fermé (tel que montré sur le dessin). De préférence, les gaufrettes sont placées à un minimum de 4 cm du couvain. Fermer la ruche, laisser un espace (environ 5 mm) entre les

gaufrettes et le couvercle de la ruche, afin d'améliorer l'évaporation du thymol. Ne pas mettre de couvercle de feuilles plastifiées sur les gaufrettes.



Ruche 1 hausse
(1 chambre)



Ruche 2 hausses
(2 chambres)

Temps d'application

Le Thymovar doit être utilisé seulement lorsque qu'il n'y a pas de hausses de miel dans la ruche. Le traitement peut être effectué au printemps, avant la miellée ou de la fin de l'été au début de l'automne, après l'enlèvement des hausses de miel. Utiliser lorsque la température maximale journalière est au dessus de 12 degrés C ou en dessous de 30 degrés C. Une température en dessous de 12 degrés C diminuera l'efficacité du traitement, tandis qu'une température au dessus de 30 degrés C causera un stress accru et la mortalité d'abeilles adultes et de couvain.

Post-traitement

Immédiatement après la fin du traitement, placer un grillage collant sur le plancher de la ruche et surveillez la chute des mites pendant deux semaines. Effectuer un nouveau traitement pour les colonies dont la chute moyenne journalière dépasse 1 mite par jour avec un autre produit antiparasitaire (sans thymol), tel que l'acide oxalique, lorsque les ruches sont sans couvain.

Notes pour l'utilisation

Le Thymovar ne contrôle pas les mites varroa des cellules operculées, par conséquent la concentration en vapeur léthale de thymol doit être maintenue dans la ruche pendant plusieurs semaines.

Ne pas placer les gaufrettes de Thymovar directement sur le couvain ouvert ou fermé.
Les gaufrettes devraient être disposées à une distance d'au moins 4 cm du couvain.

Pour réduire le risque de pillage, toutes les colonies du rucher devraient être traitées avec le Thymovar en même temps.

Les abeilles peuvent enlever la nourriture située directement sous les gaufrettes de Thymovar.

Il est possible que le nourrissage diminue, si les abeilles sont nourries durant l'application du Thymovar.

Ne pas placer les gaufrettes de Thymovar près d'un distributeur de sucre, cela peut réduire le nourrissage.

L'efficacité du Thymovar peut diminuer s'il est appliqué durant la période de nourrissage, à cause de l'augmentation de la ventilation par les abeilles.

Ne pas appliquer le Thymovar si la température extérieure dépasse 30 degrés C. Le traitement à des températures dépassant 30 degrés C causera une augmentation de stress et de mortalité des abeilles adultes et de couvain.

Des périodes prolongées dont la température extérieure maximum au quotidien est inférieure à 12 degrés C réduira l'efficacité du traitement Thymovar.

NE PAS extraire le miel des rayons de couvain traité au printemps suivant.

Ne pas appliquer sur des étendues d'eau.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou des habitats aquatiques lors du nettoyage des équipements ou de l'élimination des déchets.

Délai d'attente avant récolte: Miel : 0 jour.

NE PAS utiliser Thymovar durant la miellée.

NE PAS utiliser plus de gaufrettes de Thymovar que recommandé. Pour minimiser les résidus, suivre attentivement toutes les instructions de l'étiquette. À plus haute concentration, le résidu de thymol peut altérer le goût du miel.

ENTREPOSAGE

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou les animaux. Garder hors de la portée et de la vue des enfants.
Entreposer en dessous de 30 degrés Celcius.
Ne pas réfrigérer ou congeler. Protéger du gel.
Protéger les sachets de la lumière directe du soleil.
Lorsque le sachet est ouvert, toutes les gaufrettes du sachet doivent être utilisées immédiatement.

ÉLIMINATION

Éliminer les gaufrettes usées avec les ordures ménagères.
Celles qui sont non ou partiellement usées devraient être éliminées dans les sites désignés de matières dangereuses provinciaux ou municipaux.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

****

+))